



www.areva.com



www.cnml.gouv.fr



www.cohesionsociale.gouv.fr

Communiqué de presse

Paris, le 8 septembre 2006

Avec le service public de l'emploi, AREVA s'engage pour l'insertion des jeunes des quartiers sensibles dans les métiers de l'énergie

Philippe VIVIEN, directeur des ressources humaines du Groupe AREVA, **Françoise de VEYRINAS**, présidente du Conseil national des missions locales, **Jean GAEREMYNCK**, délégué général à l'emploi et à la formation, **Jean-Marie MARX**, directeur général adjoint de l'ANPE et **Pierre BOISSIER**, directeur général de l'AFPA signent un accord-cadre de coopération le 8 septembre 2006 à la **mission intercommunale pour l'insertion des jeunes à Epinay sur Seine (93)**.

Afin d'offrir de nouvelles opportunités d'emploi aux jeunes des quartiers, notamment ceux en contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), cet accord porte sur les actions suivantes :

- **AREVA s'engage à intégrer très rapidement 100 jeunes issus des quartiers.** Les offres d'emploi seront communiquées aux missions locales qui sélectionneront les candidats correspondants aux besoins de l'entreprise. Des parcours de professionnalisation et d'apprentissage seront organisés avec l'AFPA.
- Des opérations de sensibilisation et de formation aux métiers de l'énergie seront organisées au sein même des quartiers pour les professionnels des missions locales, des agences locales pour l'emploi et des centres AFPA.
- Les jeunes pourront découvrir ces métiers lors de périodes d'immersion en entreprise. En particulier, AREVA s'engage à organiser au moins 10 visites de ses sites industriels chaque année avec les missions locales et les agences locales pour l'emploi,
- AREVA va promouvoir le parrainage de jeunes auprès de ses salariés et anciens salariés partis à la retraite, afin de favoriser les liens avec l'entreprise.

La politique de gestion de l'emploi et des métiers du Groupe AREVA inscrit la **diversité comme un facteur de développement pour l'entreprise**.

Pour réussir la cohésion sociale, **l'insertion professionnelle des jeunes résidents dans les quartiers** des zones urbaines sensibles est une des priorités des missions locales, des agences locales pour l'emploi et des établissements de formation et d'orientation de l'AFPA.

Le groupe AREVA. Avec une présence industrielle dans 40 pays et un réseau commercial couvrant plus de 100 pays, AREVA propose à ses clients des solutions technologiques pour produire de l'énergie sans CO₂ et acheminer l'électricité en toute fiabilité. Leader mondial de l'énergie nucléaire, le groupe est le seul acteur présent dans l'ensemble des activités industrielles du secteur. Ses 58 000 collaborateurs s'engagent quotidiennement dans une démarche de progrès continu, mettant ainsi le développement durable au cœur de la stratégie industrielle du groupe.

Les missions locales. Ce réseau présent sur l'ensemble du territoire par ses 1200 lieux d'accueils permanents, accompagne chaque année près d'un million de jeunes dans leurs démarches d'insertion professionnelle. A l'écoute permanente des entreprises et de leurs besoins de recrutement, les 8000 conseillers des missions locales proposent aux employeurs des solutions sur mesure. Les jeunes bénéficient ainsi d'un soutien professionnel et régulier les préparant au recrutement.

Le Conseil national des missions locales. Instance de dialogue entre les collectivités territoriales et l'Etat, le CNML est chargé de suivre les conditions de mise en œuvre du CIVIS. C'est le lieu d'échange des bonnes pratiques développées au sein du réseau des missions locales. Le CNML est l'interlocuteur naturel des entreprises désireuses de développer une politique de recrutement de jeunes à l'échelle nationale.

Le CIVIS. Mesure-phare du plan de cohésion sociale, le contrat d'insertion dans la vie sociale a été conçu pour accompagner les jeunes vers l'emploi durable. Le CIVIS est mis en œuvre par les missions locales et PAIO. Il permet pour chaque jeune un accompagnement global et personnalisé et un soutien à chaque étape de son parcours d'accès à la vie en entreprise. 220 000 jeunes se sont engagés dans ce dispositif depuis un an.

Contacts presse

AREVA - Service de Presse :
Patrick Germain
Tél : 01 44 83 71 17 - Fax : 01 44 83 25 52
Mél : press@areva.com

Conseil national des missions locales
Yves Auton, chargé de communication
Tél. 01 44 38 31 91 – 06 70 72 89 66
Mél : yves.auton@cnml.travail.gouv.fr